



AUTORITE DU BASSIN DU NIGER



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 007/AONO/MINEPAT/PIDACC-CMR/CSPM/SPM/ASPM/2026 DU 16 OCT 2026

POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN (01) BAS-FOND DANS LA LOCALITÉ DE MOUDI, COMMUNE DE BOURHA, DÉPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD EN PROCÉDURE D'URGENCE

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités relatives au Développement des infrastructures à but multiples dans le bassin du Niger, le Coordonnateur National du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique (PIDACC/BN) Composante - Cameroun, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en vue de la sélection des entreprises de droit Camerounais, pour les travaux d'aménagement d'un (01) bas-fond dans la localité **de Moudi, Commune de Bourha, Département du Mayo TSANAGA, Région de l'Extrême-Nord**.

2. Consistance des travaux

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- **L'implantation des infrastructures et l'élaboration des dossiers d'exécution et de récolement** y compris toutes les investigations de terrain complémentaires (levés topographiques, études géotechniques, analyses et essais de laboratoires, ...);
- **Les travaux de terrassement et de génie civil** nécessaires pour l'exécution des digues (décapage, déblais, remblai) y compris stockage, chargement, transport sur les aires de réutilisation ou de décharge, remise en état des lieux ainsi que la recherche, à l'extraction, au traitement et au transport des matériaux;
- **Les travaux de terrassement (décapage, déblais, remblais) et de génie civil** nécessaires pour la construction des prises sur émissaires et des ouvrages connexes y compris l'exécution des fondations, la réalisation de structures en maçonneries ainsi que la réalisation des différentes composantes des ouvrages;
- **La fourniture et la pose de tous les équipements nécessaires pour le fonctionnement des prises sur émissaires (vannes, garde-corps, ...)** y compris toutes les sujétions relatives à la fourniture, au transport, au stockage, à la manutention, à l'assemblage des équipements de réseaux;
- **Les travaux de terrassement et de génie civil** nécessaires pour l'exécution des canaux d'irrigation (décapage, déblais, remblais, maçonneries, joints) y compris tous les matériaux et matériels nécessaires pour la parfaite ainsi que réalisation des canaux à l'extraction, le traitement et le transport des matériaux;

- Les travaux de terrassement et de génie civil nécessaires pour la réalisation des ouvrages en béton armé et en maçonneries sur les canaux d'irrigation (chutes, prises, ouvrages de traversée, ...) y compris les matériaux et matériels nécessaires pour la parfaite exécution et le bon fonctionnement des ouvrages ;
- Les travaux de terrassement et de génie civil nécessaires pour l'exécution des systèmes de drainage du bassin (colatures) y compris les ouvrages en maçonneries, en béton armé et en gabions (bief, seuil en gabion, ouvrage de vidange, évacuateur de crue) et à la remise en état des lieux après les travaux ;
- Les travaux de terrassement et de génie civil nécessaires pour l'exécution des puits maraîchers y compris les matériaux et matériels nécessaires pour la parfaite exécution et le bon fonctionnement des puits ;
- Toutes les sujétions relatives à la préservation de l'environnement, à la programmation, à l'organisation des travaux HIMO et au déroulement des travaux.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) mois calendaires**.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **207 429 415 (Deux cent sept millions quatre cent vingt-neuf mille quatre cent quinze) Francs CFA TTC**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais et justifiant d'une bonne expérience dans le domaine de la réalisation des Bâtiments et autres travaux publics et répondant aux critères de qualification indiqués dans la présente Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financées par la Banque Africaine de Développement au travers du **PRET FAD N° 2100150040894** (Pour la partie Hors Taxe) et les Fonds de contreparties du PIDACC/BN – Cameroun, Budget de l'Exercice 2026 et suivants (Pour la partie Taxe).

7. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est la soumission *en ligne*.

8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, timbrée et acquittée à la main, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant est égal à **2 500 000 (deux millions cinq mille) Francs CFA**.

NB : Toute caution de soumission pour être jugée recevable, doit être accompagnée du récépissé de consignation délivrée par la Caisse des Dépôts et Consignations du

Cameroun conformément à Lettre-Circulaire N°00019/LC/MINMAP signée de l'Autorité des marchés.

Chaque caution provisoire doit être valable jusqu'à soixante (60) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage Délégué aux heures ouvrables du **Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) - Composante Cameroun**, sis à Garoua au quartier Plateau en face de CRTV-Nord, Tel: (+237)674 51 08 96/655 07 18 34. E-mail : pidacc.cameroun@yahoo.com avec copie à cmemboumegasoft@gmail.com, dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offre.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation aux Changements Climatiques dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) Composante Cameroun, sis à Garoua au quartier Plateau en face de CRTV-Nord, Tel : (+237) 674 510 896 / 655 07 18 34. E-mail : pidacc.cameroun@yahoo.com avec copie à cmemboumegasoft@gmail.com, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent cinquante mille (150 000) francs CFA**, payable au Compte d'Affectation Spécial ARMP N° 975 686 60001-28 à la BICEC représentant les frais d'acquisition du dossier.

11. Remise des offres

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 10/11/2026 à **13 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus ainsi que les originaux de la caution et du récépissé CDEC devront être déposés auprès du service des Marchés du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique (PIDACC/BN) – Cameroun à Garoua sis au quartier Plateau, Face CRTV-NORD, sous enveloppe cachetée dans les délais mentionnés ci-dessus.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le soumissionnaire veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

12. Recevabilité des offres

Seront jugés irrecevables :

- Les offres n'ayant pas été transmises à travers l'application COLEPS ;
- Les plis (Originaux caution de soumission et récépissés CDEC) parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les sauvegardes qui n'ont pas de rapport avec l'objet de la soumission

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces de la DAO, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 10/11/2026 à 14 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PIDACC, dans la salle de réunion du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) - Cameroun, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

14.1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- L'absence ou la non-conformité du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- La non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Ne pas avoir effectué au cours des trois (03) dernières années des prestations dans le domaine d'aménagement des Bas-fonds ou similaire pour un montant cumulé d'au moins 200 000 000 (deux cent millions) FCFA ;
- Disposer d'une surface financière d'un montant supérieur ou égal à 200 000 000 (Deux cent millions) Francs CFA ;
- La non possession en propre ou en location (joindre contrat de location notarié le cas échéant) d'un Bulldozer, d'une pelle chargeuse, d'une niveleuse et d'un camion benne
- Du non-respect de 80% critères essentiels (Soit 35/44 critères renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois (03) dernières années ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- L'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- L'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- L'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- Non-respect du format de fichiers des offres ou offres illisibles.

14.2 Les critères dits essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- Présentation générale de l'Offre, **sur 2 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise, **sur 22 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels, **sur 10 critères** ;
- Proposition technique, **sur 8 critères** ;
- Expérience antérieure dans le domaine des BTP, **sur 2 critères**.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **80% de OUI** soit **36** oui sur les **44 possibles** seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Références prix et attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disant après correction éventuelle.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation aux Changements Climatiques dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) - Composante Cameroun, sis à Garoua au quartier Plateau en face de CRTV-Nord; Tel: (+237)674 51 08 96 / 655 07 18 34. E-mail : pidacc.cameroun@yahoo.com avec copie à cmemboumegasoft@gmail.com.

18. Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO. Cette annulation ou modification devrait être faite dans le strict respect du code des marchés publics.

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

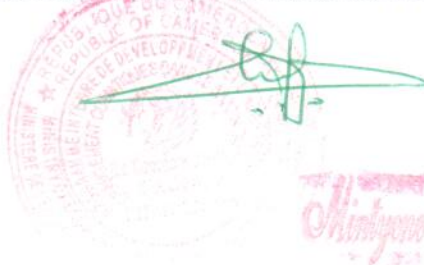
Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, ou le MOD au numéro 686 38 25 35

Garoua, le 16 OCT 2026

Le Coordonnateur National du PIDACC/BN - CMR

Copies

- MINMAP
- ARMP
- Maître d'Ouvrage
- Président CPM
- Affichage -chrono



Mintyona Briand John